



LISS'ARC - saison 2023-2024



L'association LISS'ARC affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc vous accueille pour la pratique du Tir à l'arc en loisir et en compétition.

- ❖ Nous prenons les jeunes à partir de 10 ans (2013)
- ❖ Deux lieux de pratique et d'entraînement:
- Gymnase : salle Jean Corbignot, 69380 Lissieu
- Terrain extérieur de la Clotre, 69380 Lissieu

ENTRAÎNEMENT ET INITIATION EN SALLE

Débutants 1^{ère} et 2^{ème} année

- Vendredi dès 18h30 avec Entraîneur ou Initiateur 1h 30

Perfectionnants, confirmés et compétiteurs

- Jeudi de 18h30 à 20h30 avec Entraîneur Breveté d'État

Archers Autonomes en Tir libre, compétiteurs ou non

- Lundi de 17h00 à 20h00 Tir libre (initiation adultes si demande)
- Jeudi de 18h30 à 20h30 (s'il reste de la place disponible)
- Vendredi de 20h30 à 23h (Initiation et tir libre)

ACCES au TERRAIN EXTERIEUR

- Accès toute l'année, sans restriction pour les archers majeurs et mineurs accompagnés.
- Jeudi à partir de 18h30, à privilégier pour le regroupement des archers confirmés et/ou compétiteurs. Tir libre possible.
- Les archers mineurs doivent être accompagnés par un adulte

SECURITE

L'arc est une arme dangereuse : Il est interdit de pratiquer le tir à l'arc en dehors des conditions normales de sécurité de tir (espaces et distances, présence d'un formateur)

JEUNES : 2013-2004 POUSSINS APRÈS 2013	POUSSINS	JEUNES	ADULTES Loisir	ADULTES Compétition
Licence FFTA+Région+Département.	32	43	63	71
Cotisation Club	110	110	110	110
TOTAL sans maillot	142	153	173	181
Maillot du club (1 ^{er})	25	25	25	25
TOTAL avec maillot	167	173	198	206

Cotisation club 2 ^{ème} et +	88	88	88	88
TOTAL 2^{ème} sans maillot	120	131	151	159
Maillot du club (1 ^{er})	25	25	25	25
TOTAL avec maillot	145	156	176	184

Droit de paillon pour archer d'un autre club	60
Droit de paillon pour archer d'un autre club avec entraîneur	100
2 ^{ème} Maillot	35

2^{ème} archer de la famille et suivants : cotisation club moins 20%, soit 88 €
Nous incitons les archers 1^{ère} année à prendre un maillot

Débutants :

Arc : Prêt d'un équipement complet. Après deux séances d'essai gratuites, inscription définitive pour l'année. Cauton 150€.

Flèches : un jeu de 8 flèches sera payé au club à prix coûtant environ 50 €

Arc plus sophistiqué : après quelques mois, les débutants « évolués », pourront louer un arc « début compétition » : 30€ par trimestre. Chèque de caution de 400 €.



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023 – 2024

IDENTITÉ DE LA PERSONNE

Civilité : M - Mme	Date de naissance :
Prénom :	Pays de naissance :
Nom de naissance :	Département de naissance :
Nationalité :	Ville de naissance :

COORDONNÉES DE LA PERSONNE

Adresse : N°	Rue :
Complément :	
Code postal :	Ville :
Email 1 :	Parenté :
Email 2 (facultatif) :	Parenté :
Tel 1 :	Parenté :
Tel 2 (facultatif) :	Parenté :
Tel 3 (facultatif) :	Parenté :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autorisation utilisation des coordonnées : uniquement dans le cadre du tir à l'arc OUI - NON
Situation de famille (facultatif): Célibataire- Marié-Divorcé- Pacsé- ...
Profession (facultatif) :
Taille vêtement (10, 12, 14ans ou XS à XXXL) :

INFORMATIONS

Le licencié va-t-il faire des compétitions ?	OUI	NON
Le licencié pratique-t-il le Run Archery ?	OUI	NON

A REMPLIR APRÈS LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ (certificat médical plus obligatoire)

Questionnaire de santé avec uniquement des « NON »	OUI	NON
Si un « OUI » au moins, certificat médical obligatoire. Date de délivrance :		
Nom du médecin :	N° du médecin :	

Fournir la fiche d'inscription accompagnée d'une photo d'identité pour les nouveaux

AUTORISATION D'INTERVENTION D'URGENCE POUR LES MINEURS

Je soussignéagissant en tant que parent ou tuteur autorise la FFTA ou son représentant légal à faire pratiquer surtout acte médical ou chirurgical d'urgence que nécessitera son état.

J'accepte toute hospitalisation dans l'hôpital le plus proche

Rappel des N° d'urgence à joindre :

Tel 1 : Tel 2 :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)représentant légal de..... Donne l'autorisation de diffuser les photographies de mon enfants prises dans le cadre des activités de LISS'ARC (moments festifs, réceptions, compétitions,...) pour les usages suivants :

- Mise en ligne sur les divers moyens de communication du club
- Exposition éventuelle dans le cadre d'activités de réception ou découvertes organisées par le Club et/ou la municipalité et/ou la FFTA et ses instances dérivées
- Publication éventuelle par la presse
- Cette autorisation donnée à titre gracieux, est valable à compter du 1^{er} septembre et pour la saison sportive en cours. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Date :

Signature précédée de la mention manuscrite : Lu et approuvé, bon pour accord

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e) représentant légal de

Certifie avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur de LISS'ARC et m'engage à le respecter.

Date : Signature :



LISS'ARC - saison 2023-2024

